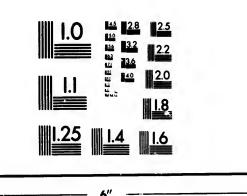


**IMAGE EVALUATION TEST. TARGET (MT-3)** 



Photographic Sciences Corporation STATE OF THE STATE

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503



CIHM/ICMH Microfiche Series. CIHM/ICMH Collection de microfiches.



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadian de microreproductions historiques



### (C) 1984

### Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

origin copy which repro	nstitute has attempted to obtainal copy available for filming. For which may be bibliographically in may alter any of the images in duction, or which may significated method of filming, are chessed.	eatures of this vunique, n the antly change	qu'il de c poin une mod	stitut a micr lui a été po et exemplal t de vue bit image repro ification da indiqués ci	essible de re qui so pliographi pduite, ou ns la mét	se procu nt peut-êt que, qui qui peut hode nor	rer. Les d tre unique peuvent n vent exige	étails es du nodifier er une
	Coloured covers/ Couverture de couleur			Coloured p				
	Covers damaged/ Couverture endommagée			Pages dan Pages end		es		
	Covers restored and/or lamina Couverture restaurée et/ou pel			Pages rest Pages rest	ored and aurées et	or lamin ou pellic	ated/ culées	
	Cover title missing/ Le titre de couverture manque		V	Pages disc Pages déc				es
	Coloured maps/ Cartes géographiques en coule	ur		Pages det				
	Coloured ink (i.e. other than bl Encre de couleur (i.e. autre que		V	Showthro Transpare				
	Coloured plates and/or illustra Planches et/ou illustrations en			Quality of Qualité inc			on	
	Bound with other material/ Relié avec d'autres documents			Includes s Comprend				,
	Tight binding may cause shadd along interior margin/ Lare liure serrée peut causer d	e l'ombre ou de la		Only edition				
	Blank leaves added during rest appear within the text. Whene have been omitted from filmin Il se peut que certaines pages lors d'une restauration apparai mais, lorsque cela était possib pas été filmées.	toration may ver possible, these g/ blanches ajoutées ssent dans le texte,		Pages who slips, tissue nsure the Les pages obscurcies etc., ont é obtenir la	ies, etc., best pos totaleme par un f té filmée	have been sible ima nt ou par euillet d'és s'enouve	n refilmed ge/ tiellemen errata, und eau de faç	i to t e pelure,
	Additional comments:/ Commentaires supplémentaire	<b>'S</b> ;						t
Ce d	item is filmed at the reduction ocument est filmé au taux de ro	éduction indiqué ci-d	essous.		26X		30X	
10X	14X	18X	22X		201	TT	30A	$\top$
	120 160	201		24X		28X		32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Seminary of Quebec Library

fier

ge

ta

lure.

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the lest page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à le générosité de:

Séminaire de Québec Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une teile empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents.

Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à pertir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

1	2	3

1	
2	
3	

1	2	3
4	5	6

### Chemins de fer No

### CORRESPONDANCE, ETATS,

### GRAND TRONC DE CHEMIN DE FER.

Copie des minutes du bureau reçues de M. Chapman.

COMPAGNIE DU GRAND TRONC DE CHEMIN DE FER DU CANADA

nat 1857, M. Peto fut présent à une assemblée du bureau de Londes,

Helb sir C. O Roncy était présent. MEPer alors soumit l'état suivant touchant la position financière de

pape nie et l'avancement projeté des ouvrages, lequel rapport ayant été pris considération, il fut ordonné qu'il fût entré dans les minutes.

Etat soumis par M. Peto, et auquel il est reféré plus haut.

Le coût tel que mentionné dans le contrat pour compléter les lignes de chemin de fer depuis St. Thomas jusqu'à environ cent milles du côté ouest de Toronto, après déduction du paiement fait jusqu'au 24 mars, 1854, mais sans inclure les dépenses sur la ligne depuis Montréal jusqu'à Portland, mais incluant deux années d'ouvrage au pont, sera de £4,850,000.

Pour rencontrer cette somme il y a 

 Deniers en caise
 286,500

 Balance des versemens dus sur la série "A"
 2,096,060

 Bons, série "B"
 1,811,500

Bons réservés.... 280,000

4,474,060 Devant être pris dans les actions B..... 375,840

Cela donnera à la compagnie 875 milles de chemin de fer terminés dans la partie qui paie le mieux, pourvn du matériel, et fait voir que 335 milles ne sont pas achevés, disons,

113 milles en bas de St. Thomas,

Grande Jonction, 50

à l'ouest de Toronto, 72

235 milles pour lesquels on peut prendre a même les actions versées de la série B, et de la balance réservée pour les chemins de Québec et Richmond, et du St. Laurent et de l'Atlantique.

£3,406,000 des £4,850,000 devront être réalisés en octobre, 1855, et la balance en octobre 1856.

	seront rencontrés par Deniers en caisse	£286,500
	Balance des deniers devant provenir de 5 demandes de versemens dans la série A	1,700,000 905,750 513,750
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	**************************************	3,406,000
Il restera apres	etobre 1855:	
	Balance des contracts	1,444,000
Albert &	$\Lambda$ demandes de versemens $\Lambda$	396,060
The Parties	Bons de la compagnie B	392,000
11 2	Bons Eservés	279,200
13 600 1	Actions payées	376,740
10.	4	1,444,000

TOTHEO 1964

Pour faire face aux besoins de la ligne depuis Montréal jusqu'à Portland, il y a les bons du St. Laurent et de l'Atlantique, et la souscription de Guelph et Toronto.

Pour exécuter ce qui est mentionné plus hant, il sera nécessaire au gouvernement du Canada d'autoriser ses agents à Londres de vendre les bons de la province, et d'en appliquer les produits aux paiement des certificats, et aussi d'accorder plus de temps aux entrepreneurs pour compléter les 235 milles, et pour donner de la valeur aux actions. Les entrepreneurs doivent mettre entre les mains de Messrs. Baring et Glyn, d'ici au 1er janvier, 1856, tous les bons de la compagnie reçus en paiement, et toutes les actions payées d'ici au 1er janvier, 1857.

### 9, Grande Rue St. George, Westminster, 30 janvier, 1855.

qui

de

déj

dud

cie

sur

du tine exp Por et e

me

rev

tou

de

fail

vei

fair

de

val

la

vo

Messieurs,—Nous prenons respectueusement la liberté d'attirer votre serieuse attention sur la situation embarrassaute dans laquelle nous nons trouvons comme entrepreneurs des travaux sur le grand tronc de chemin de fer du Canada, provenant de

l'état financier de la compagnie.

Il sera admis, nous pensons, que jusqu'à ce jour nous avons énergiquement poursuivi la grande entreprise dans laquelle nous sommes engagés, et que nous n'avons rien épargué pour la conduire à une heureuse issue. Il est inntile de rappeler à votre mémoire les difficultés et les évènements fâcheux que nous ne pouvions ni prévoir ni contrôler, qui ont amené cet état de choses. C'est plutôt pour constater que de même que jusqu'à ce jour nous n'avons pas reculé devant les sacrifices que l'état des temps nous a imposés, de même nous n'avons quant à ce qui reste à faire ni l'intention, ni le désir de ne pas remplir les obligations que nous avons contractées, et que nous voulons au meilleur de notre habilité, et à quelque prix que ce soit, exécuter fidélement.

D'un autre côté nous croyons que nous avons droit de demander à la compagnie qu'elle prenne en considération avec justice et équité toutes les difficultés qui nous environnent, et d'implorer au nom de l'intérêt de toutes les personnes intéressées la co-opération raisonnable dont nous pourrions avoir besoin pour repousser ou amoindrir ces difficultés et nous mettre en état d'obtenir un résultat heureux.

Vous n'ignorez pas que dans ce projet originaire pour mettre à exécution l'entreprise combinée au moyen de laquelle les avantages d'une communication parfaite de chemia de fer devaient être assurés à la province du Canada, on calculait sur certaines ressources au moyen desquelles ces grands travaux devaient s'effectuer.

Entr'aurres choses, une somme de £837,600 fut réservée, lors de la formation de la compagnie, pour les intérêts de chemin de fer en Canada, comme une faveur pour les personnes ayant droit d'en profiter, et avec l'entière confiance qu'elles l'accepteraient promptement.

Nous avions tout-à-fait droit de supposer et nous avons supposé que ce montant qui, au temps de l'émission de la série A des bons et actions, aurait été (s'il n'eut pas été réservé) pris librement par les souscripteurs en Angleterre, serait prêt et

disponible pour les fins de l'entreprise.

De fait il n'a été pris aucune partie de cette réserve, et par suite du malheureux changement des circonstances qui arriva avant que le choix fut fixé, il devint impossible de se procurer des sonscripteurs à cette réserve en ce pays. Voici conséquemment ce qui établit une grande déduction dans les moyens financiers de la compagnic.

De nouveau dans le progrès de l'entreprise il devint évident qu'il était nécessaire afin d'amener le chemin de fer de Montréal à Portland en bon état d'opération de faire un grande dépense sur cette ligne, et pour cet ouvrage ainsi l, il y a l**es**: Toronto.

un gouverns de la , et aussi es, et pour entre les oons de la r jan vier,

тек, , 1855.

useatten-10 entreenant de

quement
nons n'arappeler
vions ni
ur consacrifices
i reste à
ons conorix que

la comficultés
es intéponsser
eux.
en l'enparfaite
nit sur
uer.
mation

nation faveur l'elles

n'eut êt et

t im-

msé-

de la néd'oinsi que pour d'autres, dont nous n'avons retiré personnellement auenn avantage, et de étendue des quels nous n'avions aueune idée, une somme de £800,000 a été dépensée au-delà de ce qui était destiné à cette fin, créant ainsi une autre déduction à ce montant, dans le fonds qui était destiné à la construction des ouvrages compris dans notre contrats.

Nous ne nous plaignons pas des dépenses, qui étaient certainement judicienses par rapport a l'entreprise générale, mais si on refère à notre memorandum sur lequel l'arrangement du 2 mai dernier entre vous—les représentants du bureau du Canada alors à Loudres et nous mêmes, était basé, on verra qu'il était destiné à faire et que de fait il fesait partie du projet financier alors soumis par nous, exposant que si on demandait des ressources pour la ligne entre Montréal et Portland, on devait employer d'autres fonds que ceux sur lesquels nous comptions; et dans la circulaire aux actionnaires, conforme à l'arrangement pris a'ors, il était claiment établi qu'en considération de ce que les entrepreneurs poursnivaient les ourevrages activement les bons provincianx B seraient disposibles pour les fins de ces ouvrages. Conséquentment quand on découvre qu'un montant presqu'égale à tous les bons émis a été dépensé pour des objets étrangers à nos contrats et à ceux de MM. Gzowski et cie., nous nous croyons justifiables d'appeler l'attention sur ce fait comme rendant compte en grande partie de la difficulté financière qui est survenue et comme une explication des motifs sur lesquels nous nous appuyons pour vous faire cette demande.

Bien plus par la loi qui régle les opérations de la compagnie, les demandes de versements sur la serie A des actions et des bons ne peuvent être faites qu'à des montant fixes et à des intervalles limités, et l'effet de tout ecci est que la valeur des ouvrages faits pour lesquels paiement est dû aux entrepreneurs, a surpassé et excède maintenant de beaucoup le fonds disponible pour la limider.

En cet état de choses nons avons été formellement informés que les traites de la compagnie en notre faveur pour les ouvrages faits ne peuvent pas être acceptée, et le montant des certificats qui n'est pas tiré ne peut pas être payé; et nous devons supposer que les autres montants qui nous sont dûs pour travaux exécutés subiront le même sort.

Ce ne sera certainement pas sans sujet d'étonnement ou de plainte si devant de parcilles circonstances nous nous trouvous forcés de jetter un coup d'œil sur notre position, et de vous demander l'appui et la co-opération que vous pouvez accorder équitablement et légitimement.

Nous n'oublions ou ne désirons pas perdre de vue l'engagement que nous avons pris relativement à la série B des bons et actions, tel que modifié par les arrangements faits subséquemment.

Mais nous nous permettons de vous rappeler premièrement, que conformément aux arrangements pris le 2 mai dernier, nous ne sommes aucunement en défaut quant à l'acceptation des bons et des actions de la série B; et denxièment, qu'à raison de l'appropriation d'un montant si considérable, pour les fins auxquelles il a été déjà fait allasion, nous n'avons de fait retiré aucune avantage de l'émission des bons provinciaux B autorisée par l'acte récent du parlement canadien.

Notre position actuelle brièvement résumée est celle-ci;

Il nous est dû en certificats incluant ceux pour le mois courant de janvier, £546,000. Nous possédons en actions de la compagnie environ £300,000, et à cette somme doit être ajoutée la valeur de notre matériel en Canada et des travaux à Birkenhead, construits expressément pour cette entreprise, ainsi que la valeur de l'ouvrage fait mais non encore certifié, se montant en tout à une somme très considérable et pour laquelle nous n'avons encore rien reçu en retour. Dans le fait, sur les travaux de la ligne de Québec et Richmond, nous avons épronvé une perte positive d'andessus de £100,000, et nous sommes justifiables de dire, touchant l'entreprise généralement qu'en conséquence du prix élevé des matériaux, ainsi que de la main d'œuvre et du fret, sans compter les pertes que nous avons pu éprouver en recevant une partie

de nos paiements et bons et actions de la compagnie au lieu d'argent comptant que Pespérance que nous ayions de réaliser un joli profit au moyens de notre contrat

est sérieusement et irréparablement diminuée.

Quels arrangements devraient être faits pour faire face aux paiements qui nous sont actuellement dûs, on pour pourvoir à la liquidation des montants qui seront certifiés à l'avenir, telle est la question à laquelle nous demandons une réponse inmédiate, et nous vous prions vivement de prendre en considération la conséquence inévitable qui s'en suivrait si un tel arrangement n'était pas fait, et les conséquences désastreuses pour la compagnie si des efforts énergiques ne sont pas faits pour la faire sortir de la position dans laquelle elle se trouve maintenant.

Quant à nous, nous sommes entièrement prêts à nous tenir à l'arrangement fait le 2 de mai, et remplir sous tous rapports notre partie de cet engagement, et nous comptons de votre part sur de semblables dispositions qui vous feront prendre les mesures qui, à votre jugement, pourraient être les mieux calculées

à produire les objets en vue.

Si ces objets sont réalisés, nous entreprenous et nous nous engageans à compléter, équiper de matériel, et ouvrir pour le trafie dans l'autonne de cette année les sections depuis Montréal jusqu'à Brockville, et depuis Québec jusqu'à St. Thomas; et l'espace depuis Brockville jusqu'à Toronto, dans l'autonne de 1856.

Je suis, messieurs, Au nom de mes associés et en mon nom, Tout à vous bien sincèrement,

S. MORTON PETO.

Aux directeurs du chemin de fer du grand trone du Canada, Old Broad Street, London,

(Copic.)

9 Great George street, Westminster, 2 février 1855.

A Thomas Baring, écuyer M. P., George Carr Glyn, écuyer, M. P.

CHERS MESSIEURS,—Nous avons pensé que comme agents de la province du Canada, vous vous croiriez tenu d'exposer au gouvernement que vous représentez les vues que vous entretenez sur la condition dans laquelle se trouve actuellement le chemin de fer du grand trone; et pour vous mettre en état de connaître nos arrangemets, nous pensons qu'il est de notre devoir de vous écrire explicitement à ce sujet.

Nous n'hésitons pas à prendre avec vous l'engagement, que si l'aide provinciale de £900,000 nous est accordée pour assurer l'entreprise de la compagnie, nous livrerous cet automne à la circulation le chemin de Montréal à Brockville.

et aussi la ligne de Québec à St. Thomas vers le même temps.

Nous nous engageons aussi à ouvrir la ligne de Brockville à Toronto, (faisant tonte la longueur de Montréal à Toronto, sauf toujours le pont Victoria), dans Pautomne de 1856.

La ligne de Québec à Richmond est ouverte comme vous le savez, la durée du contrat pour cette ligne était jusqu'à décembre 1855. Nous avons ici anti-

cipé le temps d'une année.

Nous proposons que l'aide de la province soit donnée jusqu'à la concurrence de £900,000, ou 50 pour cent sur chaque certificat pour travaux, y compris le contrat de MM. Gzo wski et cie., de Toronto à Stratford, les dits certificats devant être depuis le 1er janvier 1855.

Nons sommes pour recevoir sur nos contrats 50 pour cent du produit desbons de la province, et 50 pour cent des bons B., etc., précisément tel que proposé dans l'état du 2 mai, et suivant l'état transmis au bureau du grand tronc. Avec ces moyens, nons mettrons dans nos contracts assez d'autres capitaux pour nous ces moyens, nons mettrons dans nos contracts assez d'autres capitaux pour nous mettre en état de compléter la ligne aux époques fixées, et vous remarquerez que ces époques sont en avance de celles de notre contrat du 1er juillet 1857.

nt que

contrat

ii nous seront

se im-

nence

consé-

ıs faits

einent ement.

feront culées

i cont-

année

:. Tho-

855.

n**c**e du

présen-

actuel-

nnaître

plicite-

provinpagnie,

ekville,

to, (fai-

ı), dans

ı durée

ci anti-

coneury comrtificats Je suis, chers messieurs, Au nom de mes associés et en mon nom, Votre dévoné,

(Signé,)

S. MORTON PETO.

LONDRES, 16 février 1855.

(Double.)

Monsieur,—En notre qualité de directeurs nommés par la province du Canada dans le burcau des directeurs de la compaguie du grand trone du chemin de fer du dans le burcau des directeurs de la compaguie du grand trone les agents du gouver-Canada et comme membre des maisons qui agissent iei comme les agents du gouver-Canada et comme membre des maisons qui agissent iei comme les agents du gouver-Canada et comme croyons qu'il est à propos pour nous et peut-être agréable pour vous, nement, nous croyons qu'il est à propose de la compagnie.

Votre prédécesseur sait que ce fut à la demande de la personne qui représentait ici le gouvernement du Canada alors, qu'en 1853, nous acceptâmes la charge que nous remplissons aujourd'hui au bureau des directeurs. Nons filmes induits à le faire sur la représentation que le gouvernement désirait nos services dans cette capacité et il nous confirma dans Pimpression que le parachèvement de la ligne de chemin de ser en contemplation était un ouvrage destiné à être d'un avantage incalculable pour la province. Nous sentimes qu'en nous joignant ainsi à la direction nous contribuccions au succès de la sonscription, jusqu'à la concurrence au moins de l'influence que le publie attache à la coopération de nos maisons, et que nos maisons respectives piaceraient des montants considérables de leurs capitaux dans une entreprise où d'autres personnes s'embarqueraient en voyent nos noms à la tête de la liste. Nos maisons respectives se porterent done sonscripteurs pour un nombre considérable d'actions, avec la conviction que ce serait indubitablement un placement profitable; mais nous devous dire que nous fûmes principalement si non e. t'orement i iduits à agir ainsi, et à prendre une part dans les opérations de la compagnie, sous l'impression dans laquelle nous étions que cette démarche de none pirt scrait agréable au gouvernement et avantageuse à la province, et nous devons ajonter, en réponse à ce qui s'est passé dans le corps législatif, que nos souscriptions n'ont pas empêché que des parts aient été données à tous ceux qui en demandaient et dont l'addition au corps des propriétaires aurait été un avantage pour la compagnie. Nous croyons que la marche que nous avons adoptée a été avantageuse à Pentreprise, et nous ne voyons pas de raisons pour changer d'opinion, quant aux avantages que les parties intéressées retirerent de ces travaux, si l'en prend les Diverses circonstances se sont rénnies pour créer des difficultés dans les armoyens convenables de les terminer.

Diverses circonstances se sont rennes pour creer des anneunes dans les arangements financiers de la compagnic. Les changements de l'état de paix à l'état de guerre, de l'état d'abondance à l'état de gène sur le marché monétaire, de l'activité de la spéculation au doute et à l'incertitude dans l'esprit des capitalistes et des financiers, suffiraient seuls en grand partie pour expliquer les changelistes et des financiers, suffiraient seuls en grand partie pour expliquer les changements d'aspect;—mais à cela il faut ajouter le déficit dans les sonscriptions prises en Canada. D'après le prospectus, il était réservé pour £837,600 en parts et en débentures pour les actionnaires des compagnies de chemins de fer du St. Laurent débentures pour les actionnaires des compagnies de l'union et pour les poret de l'Atlantique et de Québec et de Richmond lors de l'union et pour les poret de l'Atlantique et de Québec et de Richmond lors de l'union et pour les poret de l'Atlantique et de l'active de l'acti

gal

HVI

110

teur de bons de la compagnie du chemin de fer d'Ontario, Simeoe et Huron. On n'a pas profité de cette réserve et lors que la période fixée pour le choix a été expirée en Canada, les actions étaient ici au-dessous du pair. La compagnie fut donc frustrée de l'espoir de ponvoir réaliser ce montant considérable. En sus de cela un montant considérable d'actions payées de la compagnie du Grand Tronc, provenant de l'union des diverses compagnies a été transmis du Canada à Londres pour être vendues et par une baisse forcée dans les prix a empêché cette compagnie de réaliser le montant des actions qui n'était pas encore souscrites ou qui étaient forfaites dans la série A, et rendait en même temps la

série B inutile pour le paiement des entrepreneurs.

Ces circonstances défavorables n'ont pas empêché, suivant les rapports reçu par la compagnie, la continuation active des travaux en Canada. Sur ce point toutefois, c'est à vous, monsieur, que nous en référons, puisque vous avez à votre portée les témoignages sur lesquels vous pouvez former votre opinion; mais nous pouvons ajouter que nous avons été témoins de ce côté-ci de l'Atlantique des préparatifs dispendieux qui ont été faits par les entrepreneurs pour le prompt et heureux achèvement de leurs travaux. Sons ce rapport donc tout semblerait satisfesant; mais cette promptitude même et cette énergie ont été une source de difficultés pour la compagnie, parceque le paiement des ouvrages exécutés est, vu la rapidité avec laquelle ces ouvrages ont été faits, devenu dû avant l'entrée graduelle des fonds composant l'actif de la compagnie. En même tems il failnt faire des dépenses bien au-delà de nos calculs sur la ligne de l'Atlantique et du St. Laurent. Cette dépense, il parait, était urgente et devait procurer de grands avantages, mais elle a absorbé une partie des moyens que la compagnie aurait

pu employer pour faire face à d'autres obligations.

D'un autre côté les demandes de versemens faites par la compagnie aux actionnaires de la série A l'ont été avec toute la promptitude autorisée par le prospectus on même aussi vite que pouvait le permettre le marché monétaire avec garantie de paiement, et les demandes continueront à être faites de la même manière. Nous sommes heureux aussi de pouvoir dire que les versemens ont été faits avec la plus grande ponetualité, qu'ils ont même été anticipés dans plusieurs cas, et nous pouvons nous féliciter de ce fait, parce qu'il donne la meilleure preuve de la manière judiciense avec laquelle ont été réparties les actions de la compagnie. Il est néammoins évident pour nons que la série B des actions et bons de la compagnie est à présent sans utilité comme ressource pécuniaire, soit pour les entrepreneurs soit pour la compagnie. De fait l'appréhension où l'on est sur le marché qu'on tentera de les réaliser, affecte d'une nuanière préjudiciable le prix des actions A. Si la compagnie exerçait maintenant son droit de payer les entrepreneurs avec ces effets, le mal serait beaucoup plus grand; les entrepreneurs ne pourraient les revendre et on mettrait en risque le paiement des versements futurs de la série A. En attendant on pourrait obtenir d'autres fonds en anticipation des versements futurs, et du produit futur de la série B, si la continuation active des travaux en Canada était un objet d'importance non seulement pour les entrepreneurs et la compagnie, mais aussi pour la province elle-même. Ce sera au gouvernement du Canada à apprécier l'importance que la législature attache à cet objet, mais il nous semble que des raisons de justice et d'expédience rendent absolument nécessaire une nouvelle aide provinciale.

Il paraîtrait juste d'accorder à cette compagnie la même aide qui a été accordée à d'autres compagnies, et d'augmenter l'émission de débeutures provinciales en sa faveur jusqu'à 50 pour cent sur le montant dépensé sur toute la ligne de chemin depuis. St. Thomas jusqu'à Stratford, à part la dépense pour le pout. Si les calculs qui nous sont soumis sont corrects, ils justificraient une augmentation dans l'émission de débeutures en faveur de la compagnie au montant de £1,263,500 sur les dépenses faites et prévues, se montant ensemble à £6,750,000. M. Peto, par

nne lettre qu'il nons a adressée le 2 du courant, et dont une copie est ci-incluse, garantit de la part des entrepreneurs que le chemin sera terminé jusqu'à Toronto avant la fin de l'année 1856, si la garantie provinciale accordée à cette compagnie est augmentée de £900,000. Avec cette aide additionnelle, nons avons toute confiance que la compagnie et les entrepreneurs pourront terminer les travaux projetés d'une manière satisfesante dans le délai fixé, et peut-être avant; sans cette aide nous dontons heaucoup si les souhaits de tous s'accompliront aussi promptement.

La garantie de la province nous semble placée au-delà de tout risque par le fait qu'elle possède le premier droit sur les recettes et la première hypothèque sur le chemin, et cette garantie sera plutôt augmentée et rendue meilleure par ce prêt additionnel qu'en laissant la ligne incomplète ou en en différant l'achévement en

n'accordant qu'une moindre subvention.

Nous avons examiné attentivement si cette addition projetée à l'émission de bons provinciaux, opérerait désavantageusement pour les actionnaires de la série A, car vissà-vis d'eux c'est non senlement le dévoir, mais aussi le desir de tons cenx qui ont quelque contrôle sur ces opérations de maintenir la foi la plus inviolable. Mais leus intéréts sont identifiés avec le parachèvement heureux et certain de la ligne, et ils retireraient des avantages d'un dévelopement plus prompt des retards et des délais. Ils retirent des avantages du retrait même temporaire de la série B, des actions et bons de la compagnie, tandis que si l'émission de Lons provinciaux met la compagnie en état de canceller le montant de £837,500, en bons et actions, auquel il a déjà été fait allusion, et dont partie est privilégiée, ils obtiendront ces avantages sans une augmentation équivalente des obligations de la compagnie.

La question comme vons pouvez bien vous le figurer a captivé notre attention la plus sérieuse. Le parachèvement et le succès de ces grands travaux sont tellement important pour tous les intéressés qu'il est tout-à-fait inutile pour nous d'insister auprès du gouvernement du Canada, sur l'importance qu'il y a à mèrement considérer les moyens propres à obtenir ces résultats, et tout en nous soumettunt avec déférence à la supériorité de votre jugement, nous avons ern qu'il était de notre devoir de vous exposer l'opinion que nous sonnes délibérément

formée sur le sujet.

Nons avons l'honneur d'être, Monsieur, Vos obéissants serviteurs,

THOMAS BARING, GEO. C. GLYAN.

A l'Honorable M. Cayley, Inspecteur-général, etc., etc., Québec.

## COMPAGNIE DU GRAND TRONC DE CHEMIN DE FER DU CANADA. ETAT général du COMPTE DU CAPITAL, en sterling, 20 déc. 1854.

Dr.

4622714 17 1512519 5 2126695 12 983500 0 00 0 0 000 102739 14 ŝ 195360 90009 20347 1325360 00000 119228 293690 904240 20547 467500 Capital provenant des débentures. Débentures de la cité de 9 9 9 St. Laurent, montant reçu à Montant porté ci-contre... Par capital provenant des actions Actions de la compagnie da Motitréal..... Souvernement do St. Laurent, No. I. Comp. des terres A. B., do ... compte de ces actions ..... Séminaire de Montréal do Toronto et Guelph, do Québec et Richmend, do ဌ L583970 Do do No. 2, .. 741:90 Par compte d'emprunt Ġ, Juébec et Richmond do, Grand trone Grand tronc I-land Pond I 6 0 10 ¢ 0 4:1-213% (2) 19 16 31 00 10 ಣ x ÷ Dépense totale decembre 1854. 4562295 7 jusqu'an 31 2 2 0 9 9 36782 18 10516 13 61 2220.5 213020 13 93 3642 17 5025 8660 3040 42652 6194 G10162 70:3443 954 285 719.52 90450 SET:0 326875 3091 48615 954 4 2 285 10 10 285 10 10 77421 14 1 2733 0 9 2733 1 10 28631 1 10 28631 1 10 28631 1 10 28641 14 1 က် အ အ 13 8 19 5 11 5 13 3 18 10 19 10 का भन Avant le 30 2879799 16 129570 15 589424 19 57020 13 juin 1854. ė 999 9108 33330 42630 13647 9504 363397 03171 73031 407.85 537337 873847 5742] ધ્ય x 1-010 C ler juillet au 31 Dépense du Montants portés ci-contre ...£ | 1682495 10 dec. 1854. 011-7 5819 6 ŝ 1750 4322 7212 0445 5984 37 276765 8113.73 156000 48058 **508** 1663.46 150738 29375 13831 Toronto et Guelph ..... Montréal et Kingston..... Grande Jonetion ..... ravaux et voie permanente ..... Autres effets ..... Dépenses générales, Canada, et oronto et Sarnia ..... Terres et donimages aux terres Grand Trone ...... Toronto et Kingston ...... Travaux d'ingénieurs ..... Stations, édifices et bureaux ..... Chars des marchandises ..... Chars de passagers ..... intérêt sur emprants ...... Londres..... Loeomotives..... Télègraphe électrique ...... Montréal et l'oronto ....... Pout Victoria Exploration, L'don et Stratford Annonces et impressions ...... Québec et Richmond...... Québec et Trois Pistoles ...... Dépenses préliminaires-Voir extraits. Travaux-

The same of the countries de conital \_\_ (Continuation.)

Dr.	Etat	général des co	mptes du capita	Etat général des comptes du capital.—(Continuation.)		Av.
	Dépensé du 1er juillet au 31 déc., 1854.	Avant le 30 juin 1854.	Dépense totale jusqu'au 31 décembre 1854.			
Montant rapporté	1682495 10 8 6986 6 0	£ s. d. 2879799 16 4 4109 11 10	£ s. d. £ s. d. £ s. d. 1682495 10 8 2879799 16 4 4562295 7 0 6986 6 0 4109 11 10	Montaut rapporté	ъ з Э	£ s. d. 4622714 17 7
3	1689481 16 8	2883909 8 2	£ 1689481 16 8 2883909 8 2 4573591 4 10			
Balance au crédit du compte de capital			49323 12 9			
		**	£ 4622714 17 7		4	4622714 17 7

Bureau du comptable en chef, Montréal, 20 février 1855.

Contresigné, W. H. A. DAVIES, Comptable en chef.

BENJ. HOLMES, Vice-Président.

## COMPAGNIE DU GRAND TRONC DE CHEMIN DE FER DU CANADA.

Ë	
⊐	

### Balance générale 30 décembre 1854.

Av.

Daniers on main on Canada C 6239 10 10	8 <i>3</i> °	. d.	P. I.	E s. d.
124737 9 3	0.000	-	Balance an crounted to compte de revenu—	49323 12 9
Débentures en main, cité de Toronto £82191 15 7 Do. do. Atlant, et St. Laurent 99452 1 2	00+1+1	-	Semastre expire le 30 juin 1854	
Billets recevables en main	181643 16 20384 8	00 s	Fonds de réserve des entrepreners	56122 3 5 75185 19 6
Compte d'échange et commissions, &c.	8784	: C1	Fonds des salaires des entrepreneurs	25667 11 9
Fremum sur comptes de debentures	104762 10 486500 0	0 0 0 0	Billets payables.	128305 13 4 965502 7 10
Comptes des dettes pour fret, &c	34524	9	Montants dus à divers individus	19377 16 4
Balance du compte d'intérêt	554496 11	@1 	Montants dus aux entrepreneurs	119230 12 3
l'alements faits aux entrepreneurs, à compte	95549	တ 	Montauts mis en compte mais non payés	7589 12 10
Balance au crédit de la comp. de l'Atlant. et du St. Laurent 172288 13	172288 13	~ ~		
	£ (407827 15, 3	67		
£15925 1				
Computatione	38477 4 9	6.		
Sterling	1446305	0	Sterling£ 1446305 3 0	146305 3 0

### BENJ. HOLMES, Vice-président.

Compagnie du grand tronc de chemin de fer du Canada, Bureau du principal comptable, Montréal, 20 février 1855. Contresigné,

W. H. A. DAVIES,
Principal comptable.

# LA COMPAGNIE DU GRAND TRONC DE CHEMIN DE FER DU CANADA.

Principal comptable.

Compte du revenu pour le semestre expiré le 31 décembre 1854.

Dr.

Av.

Dependes.	Sterling.	Recettes.	Sterling.
Pour les locomotives Extrait L Pour l'entretien de la voie et des bâtisses " M Pour frais de marchandises " N Pour frais gel voiture " O Pour frais de Télégraphe " P Pour frais de Télégraphe " Q Pour compensation pour pertes, etc. " Q Pour la traverse de Longueuil " Q Pour la traverse de Québec	1	£ s. d. 25159 II 9 Pour 141,550 passagers de 1ère classe et 19,109 de 2e classe 14673 18 11 Pour baggage. 16885 15 1 Pour 150,430 ton. de marchandise. 1738 9 19 Pour exprès. 229 16 0 Pour louage d'engins et de chars 670 0 9 Pour rentes. 1330 12 11	£ s. d. 35110 6 8 8 59 5 6 89 5 6 714 13 11 1333 17 2 589 17 10
Balce, portée au crédit du compte du revenu pour le semestre	69786 14 11 30779 16 9		
अ	100566 11 8	3	£ 100566 11 8

BENJ. HOLMES, Vice-président.

> Principal comptable. Bureau du principal comptable de la compagnie du grand tronc de chemin de fer, Montréal, 20 février 1855. W. H. A. DAVIES, Contresigné,

